

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE :

OCCUPATION D'UN ESPACE PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE
REPENDANT AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

MOTEUR ELCTRIQUE ISDND TALLUD SAINTE GEMME

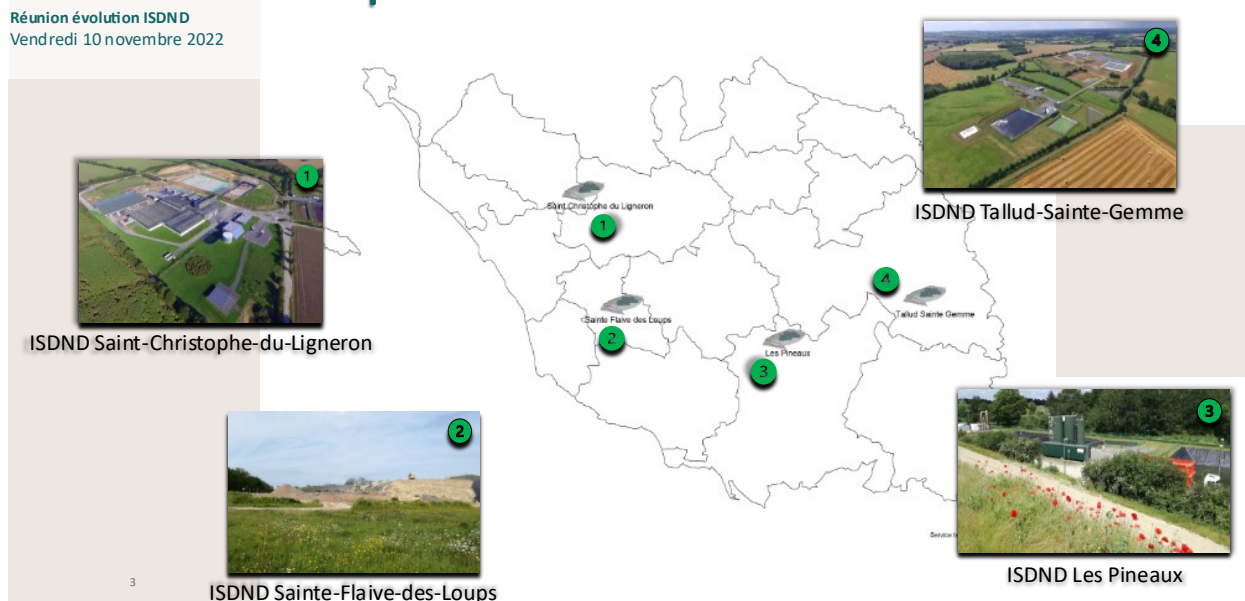
Autorité gestionnaire accordant l'autorisation : TRIVALIS, syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

Contexte : Trivalis est maître d'ouvrage de quatre Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) implantées sur les communes du Tallud-Sainte-Gemme, Les Pineaux, Sainte-Flaive-des-Loups et Saint-Christophe-du-Ligneron.



Implantation des ISDND vendéens

Réunion évolution ISDND
Vendredi 10 novembre 2022



Ces installations présentent les caractéristiques suivantes :

ISDND	Capacités autorisées	Prescriptions particulières
Tallud-Sainte-Gemme	33 600 t / an	OMR autorisées
Sainte-Flaive-des-Loups	31 600 t / an	OMR interdites
Les Pineaux	27 800 t / an	OMR interdites
Saint-Christophe-du-Ligneron	27 000 t / an	Refus de TMB seuls autorisés

Dates de mise en service et durées prévisionnelles d'exploitation :

Site	Date de mise en service	Durée réglementaire d'exploitation	Durée technique résiduelle d'exploitation
Tallud-Sainte-Gemme	Septembre 2006	Septembre 2026	2042
Sainte-Flaive-de-Loups	Novembre 2011	Novembre 2032	2038
Saint-Christophe-du-Ligneron	Novembre 2011	Novembre 2031	2036

Trivalis a obtenu l'autorisation d'intégrer le dispositif BGI19 permettant l'installation de 8 moteurs électriques sur trois des ISDND précitées, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Site	Nombre de moteurs	Marque	Puissance
Tallud-Sainte-Gemme	3	TEDOM	
Sainte-Flaive-de-Loups	3	TEDOM	
Saint-Christophe-du-Lignerou	2	TEDOM	

Ces moteurs seront mis en service au mois de décembre 2022.

Eu égard à l'augmentation continue du volume de biogaz produit par les ISDND, il peut être envisagé l'installation de deux moteurs supplémentaires respectivement sur les ISDND du Tallud-Sainte-Gemme et de Saint-Christophe-du-Lignerou.

La présente consultation porte sur une mise en concurrence en vue de la délivrance d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public) permettant au titulaire de la présente consultation d'installer un moteur électrique sur la plate-forme béton existante de l'ISDND du Tallud-Sainte-Gemme moyennant une redevance d'occupation du domaine public.

Mode de passation : procédure de sélection en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Objet : mise à disposition du domaine public en vue de la réalisation d'une activité économique permettant de répondre aux enjeux de transition énergétique.

Lieu d'exécution : ISDND de Tallud Sainte Gemme, La Chevrenière, 85390 Tallud Sainte Gemme

Caractéristiques principales : mise en œuvre et exploitation d'un moteur de cogénération alimenté à partir des excédents de biogaz produits par l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Tallud-Sainte-Gemme.

Forme juridique de l'occupation : convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Durée de l'occupation/exploitation : durée de 5 années à compter de la mise en service de l'équipement.

Montant de la redevance proposée :

- part fixe comprenant au minimum la prise en charge des investissements consentis par Trivalis pour l'implantation des moteurs supplémentaires par site (augmentation capacité surpresseurs, extension dalle béton...) pour un montant de 21 000 € HT / site ;
- part variable par MWh valorisé heures creuses
- part variable par MWh valorisé heures pleines

Conditions d'occupation : investissement, exploitation et fonctionnement à la charge de l'occupant.

Contenu de la proposition :

- Note de présentation de l'opérateur (références et capacités professionnelles, techniques et financières),
- Dossier de présentation des équipements envisagés (caractéristiques techniques et financières du moteur, interfaces avec les moteurs existants...),
- Modèle de convention d'occupation temporaire du domaine public.

Critères de sélection :

- Performances en matière de transition énergétique (30%),
- Qualité de la proposition (40%),
- Coût global de la proposition (30%).

Contact et demandes de renseignements : GUERRY Maxime

Fixe : 02 51 45 14 22
Mobile : 06 8433 23 19
Mail : maxime.guerry@trivalis.fr

Adresse à laquelle l'offre de manifestation d'intérêt concurrente doit être envoyée ou déposée :

Syndicat Départemental d'Etudes et de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés de Vendée – TRIVALIS
– 31, rue de l'Atlantique – CS30605 – 85015 La Roche sur Yon - avec la mention « occupation d'un espace public en vue de la réalisation d'une activité économique répondant aux enjeux de la transition écologique ISDND Tallud Sainte Gemme ».

Date limite de réception des propositions : 15 décembre 2022, 17h00.

Le présent avis de publicité fait objet d'un affichage au siège de Trivalis et d'une publication sur le site internet de la collectivité.